

## CONSEIL MUNICIPAL

### LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 08 juillet 2024

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-quatre et le huit juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le deux juillet deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.  
La liste des délibérations a été affichée le dix juillet deux mil vingt-quatre.

#### **Présents :**

Mmes BERTHE Emmanuelle - CHARLES Charlène - DELALANDE Brigitte - MIGNOT Laurence - TABARD Chantal  
MM. GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PEYROCHE Patrick - PICHARD Philippe  
SORRE Stéphane

#### **Absents :**

Mme PLAINE Dina, excusée et a donné procuration Mme Chantal TABARD  
M. FERRÉ Patrick, excusé et a donné procuration à M. Stéphane SORRE  
M. GERMAIN Emmanuel, excusé  
Mme GRIMAL Chantal, excusée et a donné procuration à M. Brigitte DELALANDE

**Secrétaire de séance :** Mme Emmanuelle BERTHE

**Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.**

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 13 mai 2024	
2024-030	Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche au titre de l'année 2024 et 2025	A l'unanimité
2024-031	Modification de statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire Longueville-Yquelon	A l'unanimité
2024-032	Acquisition des parcelles cadastrées section AB n°29 et 30	A l'unanimité
2024-033	Aménagement des rues Saint Pierre et Miquelon, rue de la Goélette, rue de l'Estran et allée du Clos Costentin : avenant n°1	A l'unanimité
2024-034	Accord-cadre mono-attributaire de maîtrise d'œuvre pour la mise en œuvre du schéma de circulation et du plan de mobilité : avancement des travaux et actualisation du marché	A l'unanimité
2024-035	SDEM : participation financière à l'aménagement du réseau éclairage public rue de l'Estran, rue de la Goélette, rue Saint Pierre et Miquelon	A l'unanimité
2024-036	Réalisation d'un emprunt à court terme	A l'unanimité
2024-037	Réalisation d'un emprunt à long terme	A l'unanimité
2024-038	Réalisation d'un emprunt à long terme	A l'unanimité
2024-039	Budget principal : décision modificative n°1	A l'unanimité

2024-040	Dispositif argent de poche	A l'unanimité
2024-041	Contrat d'apprentissage	A l'unanimité
2024-042	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	A l'unanimité

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le dix juillet deux mil vingt-quatre conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Stéphane SORRE

